

# La Lettre d'Interbibly

n°76 — novembre 2011

## Sommaire

- p. 2 Édito par Valérie Wattier, co-présidente d'Interbibly
- p. 3 Dossier : les bébés lecteurs en Champagne-Ardenne
- p. 17 Le plan de conservation des fonds jeunesse de Champagne-Ardenne
- p. 18 Compte rendu de la journée d'échanges  
Bibliothécaire - libraire : deux métiers pour une action complémentaire autour du livre



## Dossier : les bébés lecteurs en Champagne-Ardenne

# édito

Aujourd'hui, la lecture n'est plus l'apanage des enfants des classes primaires ni des adolescents. Les bibliothécaires voient de plus en plus affluer les tout-petits accompagnés de leurs parents ou de leur nounou. C'est la famille entière qui s'approprie l'espace de la bibliothèque, qui vient y chercher conseil et convivialité.

Les bébés aiment les livres, on peut même dire qu'ils les adorent. De la maternité à la maternelle, ils sont à initier par le plaisir du jeu à l'aventure livresque, formidable vecteur de découverte du monde et du langage de la vie. Les éditeurs l'ont bien compris. Ils proposent une variété de supports fabriqués à partir de matières parfois étonnantes, qu'on trouve en bibliothèque. Il revient aux bibliothécaires d'assurer le rôle de médiateur.

Interbibly a souhaité consacrer le présent numéro de sa Lettre à quelques initiatives originales d'animation proposées pour les tout-petits en Champagne-Ardenne.

Bonne lecture

**Valérie Wattier — Co-présidente d'Interbibly**

Illustrations de la couverture, de gauche à droite et de haut en bas :

Exposition dans le cadre du Mois des tout-petits à la médiathèque du Grand Troyes en 2011,  
cliché médiathèque du Grand Troyes.

La salle des bébés lecteurs au Salon régional du livre pour la jeunesse en 2010,  
cliché Salon régional du livre pour la jeunesse.

Sélection de livres à l'espace ressources du CDDP de la Marne,  
cliché Interbibly.

Un arbre pour le tapis à histoire inspiré de l'album *Les Musiciens de la Nouvelle-Brême*, de P. Delye et C. Hudrisier (Didier Jeunesse). Réalisation des P'tits Baluchons,  
cliché Sandrine Bresolin.

Sauf indication contraire, pour chaque article, les illustrations sont la propriété de la structure présentée.

# Dossier

## Les bébés lecteurs en Champagne-Ardenne

p. 5

**L'accueil des petits dans les bibliothèques municipales de Châlons-en-Champagne, d'hier à aujourd'hui**

*Par Chantal Husson, fonds ancien et Christelle Gillot, section jeunesse*

p. 6

**La naissance des bébés lecteurs racontée par une pionnière**

p. 7

**La Bibliothèque départementale des Ardennes : priorité aux bébés lecteurs dans le réseau**

*Par Agnès Plainchamp, directrice de la Bibliothèque départementale des Ardennes*

p.8

**Faire vivre les partenariats en milieu rural : l'exemple de la médiathèque intercommunale de Signy-Le-Petit**

p. 9

**Le Centre départemental de documentation pédagogique, au service des enseignants et des parents**

*Entretien avec Sylvie Thomas, directrice du CDDP de la Marne et Françoise Oudin, responsable du service littérature jeunesse et artothèque*

p. 10

**Les bébés lecteurs au Salon régional du livre pour la jeunesse**

*Par Amélie Plançon, directrice de l'association Lecture et loisirs, organisatrice du salon*

p. 11

**Le Mois des tout-petits dans les bibliothèques de l'agglomération troyenne**

*Entretien avec Patricia Rémy, responsable de la lecture publique et de l'action culturelle à la Médiathèque du Grand Troyes*

p. 12

**Grandes Histoires pour petites oreilles dans les bibliothèques et médiathèques de Reims**

p. 13

**Les P'tits Baluchons : bibliothécaires, conteuses et couturières**

*Entretien avec Sandrine Bresolin, présidente de l'association Les P'tits Baluchons, bibliothécaire aux Silos, à Chaumont*

p. 15

**La fabrication collective d'un tapis thématique dans le réseau de la BDP de la Marne**

*Par Nathalie Leblanc, responsable des animations à la BDP de la Marne*

# L'accueil des petits dans les bibliothèques municipales de Châlons-en-Champagne, d'hier à aujourd'hui

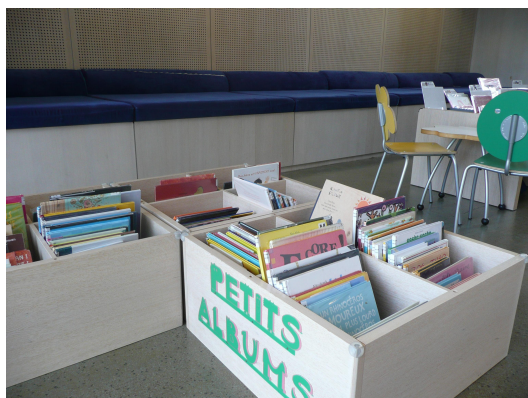
**À Châlons-en-Champagne la traditionnelle heure des bébés lecteurs s'inscrit dans la déjà longue histoire de l'accueil des enfants à la bibliothèque.**

Par Chantal Husson, fonds ancien et Christelle Gillot, section jeunesse

## **Une bibliothèque très tôt acquise à la lecture enfantine**

Le 24 novembre 1938 est inaugurée au sein de la bibliothèque municipale une salle destinée à accueillir un public d'enfants<sup>1</sup>. Henri Vendel, conservateur de la bibliothèque depuis 1920, souhaite ainsi ouvrir largement les locaux de la vénérable institution dont il avait la direction et les mettre à la disposition de tous. Il veut en faire des lieux vivants et accueillants.

L'Heure joyeuse, la première bibliothèque entièrement consacrée à la jeunesse, voit le jour à Paris en 1924, dans le Quartier latin. Dès 1932, elle fournit aux bibliothèques de Paris et de province des listes de livres pour enfants pour permettre la création d'un service de prêts à domicile.



La bibliothèque de Châlons est une pionnière dans la mouvance de L'Heure joyeuse, établissement de référence dans le domaine de la littérature jeunesse. Début 1938, Henri Vendel fonde l'association des Amis de la bibliothèque enfantine qui organise un bal costumé pour la mi-carême. Cette manifestation connaît un grand succès et permet de faire l'acquisition de nombreux ouvrages ainsi que l'aménagement d'une salle située au premier étage de la bibliothèque. Elle prendra le nom de "Salle Henri Vendel".

La bibliothèque enfantine se développe rapidement. Les jeunes lecteurs (5 à 14 ans) sont accueillis dans une salle agréable et gaie, dotée d'un mobilier adapté aux différents âges. Ils peuvent y consulter des livres gratuitement sur place ou les emprunter à domicile sur abonnement. Les ouvrages sont classés par catégories et par âges. L'accès est libre et les enfants peuvent choisir leurs livres librement.



En 1959, la bibliothèque enfantine déménage dans les locaux du rez-de-chaussée, ouvrant directement sur une cour (une discothèque d'écoute sur place la remplace à l'étage). Elle se dote aussi d'une section pour adolescents. Elle occupe ces locaux jusqu'au déménagement de la bibliothèque municipale à la fin de l'année 2000.

## **Du prêt de livre à l'animation : récit d'une séance de bébés-lecteurs en 2011**

"Qu'est-ce que j'ai dans mon chariot ? Des histoires, des histoires !" Cette petite chanson rituelle annonce que la séance de lectures pour les tout-petits commence !

Le principe est simple : instaurer un moment de complicité autour des livres, pour que l'enfant associe très tôt le livre à l'idée de plaisir : le livre pour le plaisir des mots, des sons, des couleurs ; le livre qui renforce le lien adulte/enfant ; le livre comme une ouverture vers le monde. Le livre, les livres, dans toute leur variété : très petit ou très grand, livre à toucher, livre à déplier, livre avec des volets à soulever...

Les lectures, assurées par les bibliothécaires, alternent avec une chanson, une comptine à mimer ou des jeux de doigts. Un temps est aussi laissé pour manipuler quelques instruments de musique, parfois des marionnettes.

La séance dure une vingtaine de minutes. Elle est suivie d'un moment où les petits touchent les livres librement, se les approprient.



Cette animation est organisée un samedi sur deux pour les enfants de moins de 2 ans accompagnés de leurs parents à la bibliothèque municipale Georges Pompidou. Elle est également proposée aux assistantes maternelles à la bibliothèque Georges Pompidou et à la bibliothèque Denis Diderot, ainsi que dans les crèches de la ville.

Pour en savoir plus, le site de la bibliothèque municipale : <http://bm.chalons-en-champagne.net/>

<sup>1</sup> NDLR : à noter que la ville de Troyes suit de peu, avec l'ouverture de sa section pour enfants dès 1941.

## La naissance des bébés lecteurs racontée par une pionnière

**Patricia Lambre, responsable de la médiathèque les Silos de Chaumont, a participé à l'émergence et à la légitimation de la lecture pour les bébés, au sein de la bibliothèque de Bobigny, son premier poste en bibliothèque.**

**À quelques mois de son départ à la retraite, elle a confié ses souvenirs à Interbibly. L'occasion nous est ainsi donnée de relater une page de l'histoire des bébés lecteurs.**

En 1974, Patricia Lambre, auxiliaire de bureau, prend son premier poste à la bibliothèque de Bobigny. À cette époque, l'intérêt de la lecture pour les enfants est admis depuis longtemps, notamment grâce à l'expérience de L'Heure joyeuse, à la suite de laquelle des sections jeunesse ont ouvert dans les bibliothèques françaises<sup>1</sup>. La Joie par les livres, née en 1963, publie alors, dans *La Revue des livres pour enfants*, des bibliographies de référence pour les bibliothèques.



Un conseil d'administration d'Interbibly. À droite, Patricia Lambre. Cliché Interbibly.

Mais la bibliothèque de Bobigny n'en est pas encore là : « quand je suis arrivée, pour les tout-petits, il y avait juste un bac avec quelques albums reçus en don et deux petits fauteuils dans le coin le plus reculé de la bibliothèque ». L'arrivée d'une nouvelle directrice, Dominique Tabah, change la donne : Patricia se

souvent du nouvel esprit qu'elle a insufflé dans l'équipe, encourageant chacun à se former, les envoyant faire des stages dans des bibliothèques « où il se passait quelque chose de neuf » : Montreuil, Argenteuil... La région parisienne est un terrain d'initiatives dans des bibliothèques qui veulent sortir de la routine, inventer de nouvelles façons de promouvoir le livre et attirer un public nouveau.

Dans cet élan, une véritable section jeunesse est créée : la bibliothèque de Bobigny est la première à proposer des livres pour les bébés. En 1982, l'équipe jeunesse élabore et publie une bibliographie critique et illustrée de 35 pages : *Je ne sais pas lire ! Qu'est-ce que je peux lire ? Les livres pour les 0 à 6 ans*. Elle est imprimée par la municipalité de Bobigny en 5 000 exemplaires et diffusée gratuitement, à la bibliothèque mais aussi dans les écoles et les crèches. Ces bibliothécaires révolutionnaires sont convaincus qu'il faut aller trouver les enfants et leurs éducateurs (parents, instituteurs, professionnels de la petite enfance) là où ils se trouvent : « le souvenir d'une sortie dans une école maternelle me revient : dans le hall, on croisait les parents qui venaient chercher les enfants, tout étonnés de nous voir là ».

« On refusait les catégories (âge, classes), on voulait faire accepter que le livre est un plaisir et non un support scolaire. Et cette idée a été bien reçue ».

*La Revue des livres pour enfants* relate l'expérience de Bobigny et les demandes de renseignement affluent à la bibliothèque : « ils reçoivent au moins trois coups de téléphone par jour à ce propos ! »<sup>2</sup>

Parallèlement, les bibliothécaires jeunesse du département de Seine-Saint-Denis décident de se réunir régulièrement pour échanger sur leurs pratiques et leurs idées : « *on ne s'est pas donné de but tangible, on s'est juste dit : ce serait bien qu'on se réunisse, qu'on partage nos expériences. Mais très vite, ça n'a plus suffi. Les gens ne venaient plus. Jusqu'à ce que Véronique Soulé arrive, dans les années 1980. Ça n'a pas marché tout de suite, mais l'idée est restée* ». Et cela donnera Livres au Trésor...

Patricia Lambre n'en aura vécu que les balbutiements puisqu'elle part à la bibliothèque de Chelles en 1982,

puis à Pantin (1985-1992) et enfin à Chaumont, où elle a d'abord pris la responsabilité du fonds jeunesse et appliqué les préceptes nés à Bobigny, contribuant ainsi au rayonnement de l'expérience.

---

<sup>1</sup> Notamment à Châlons en 1938 : voir l'article qui lui est consacré dans ce numéro

<sup>2</sup> Voir *La Revue des livres pour enfants*, n°88, décembre 1982.

## La Bibliothèque départementale des Ardennes : priorité aux bébés lecteurs dans le réseau

**La Bibliothèque départementale des Ardennes (BDA) a fait de la petite enfance un axe fort de l'animation de son réseau de bibliothèques. Pour poursuivre et développer ses actions dans ce domaine, elle vient de recruter un référent petite enfance. Une première, à notre connaissance.**

Par Agnès Plainchamp, directrice de la Bibliothèque départementale des Ardennes

Depuis la mise en place du Plan départemental de développement de la lecture publique, la Bibliothèque départementale des Ardennes (BDA) a entrepris un travail de promotion du livre en direction des tout-petits, en créant un partenariat avec les structures pour la petite enfance gérées par le département et en encourageant les bibliothèques à développer des actions en direction des bébés et de leur famille, ainsi qu'avec les assistantes maternelles.

Dès 2006, la BDA est allée à la rencontre des professionnels des PMI pour présenter l'activité de l'établissement et a proposé des formations et des animations qui pouvaient être organisées sur les territoires d'action sociale.

Afin de sensibiliser tous les professionnels des PMI, crèches, centres sociaux et bibliothèques, des journées d'études axées sur les liens entre le livre et les bébés, animées par des spécialistes ont été organisées par la BDA. Ainsi ont été invitées : l'association ACCES (Association culturelle contre les exclusions et les ségrégations, qui œuvre depuis les années 1980 pour des actions culturelles en faveur du tout-petit) mais également Marie Manuelian, directrice du Salon des bébés lecteurs de Quetigny, Isabelle Sauer, psychologue et conteuse, Jeanne Ashbé et Alex Sanders, auteurs-illustrateurs, qui ont contribué à enrichir la réflexion des personnels et les ont incité à mettre en place des actions dans leur établissement.

Ces journées mettent en évidence les bienfaits de ces actions autour du livre en direction des bébés. Elles doivent être une priorité dans l'action culturelle de toutes les structures liées à la petite enfance.

Inscrite tout comme les autres BDP de la région dans le plan de lutte contre l'illettrisme en Champagne-Ardenne, la BDA souhaite développer davantage son activité autour des livres et des bébés. Un agent, référent petite enfance, est chargé d'impulser un partenariat efficace entre les bibliothèques et les établissements dédiés aux tout-petits, en les incitant à mettre en place des animations régulières en direction



Jeanne Ashbé

du jeune public. Dans ce cadre, la BDA assure la formation des personnels, le prêt de livres et de valises-lecture et organise ponctuellement des animations dans l'objectif de « *favoriser la rencontre des livres par les bébés pour les mettre en appétit de lecture, non pour leur apprendre à lire mais simplement pour le plaisir de partager des moments* ».

*précieux d'échanges avec les adultes qui racontent les histoires, les ouvrir au monde en leur faisant vivre des expériences personnelles et émotionnelles à travers les récits imaginaires ».*

Le site de la Bibliothèque départementale des Ardennes : <http://bda.cg08.fr>

## Faire vivre les partenariats en milieu rural : l'exemple de la médiathèque intercommunale de Signy-Le-Petit

**Sensibilisée et formée par la Bibliothèque des Ardennes à la lecture pour les enfants, la responsable de la médiathèque de Signy-Le-Petit a noué des partenariats avec les deux crèches de la communauté de communes.**

Grâce aux créations en milieu rural de structures de qualité, qui se multiplient en Champagne-Ardenne dans le cadre des plans départementaux de développement de la lecture publique et avec le soutien de la DRAC et de la Région, grâce également aux formations dispensées par les BDP, les tout-petits bénéficient en milieu rural d'animations tout à fait similaires en qualité à celles qu'on propose dans les grandes villes. Un espace d'accueil adapté, un peu d'organisation et le sens des partenariats forment le socle de ces services à l'attention des familles.



Les structures multiservices intégrant une médiathèque ont été construites en nombre dans les Ardennes ces dernières années. *La Lettre d'Interbibly* s'en faisait l'écho dans son numéro de juin 2009. À Signy-le-Petit, la coexistence dans un même bâtiment de la médiathèque Claude Piéplu et d'une crèche a favorisé l'émergence d'une animation lecture pour les tout-petits dès 2008, soit un an après l'ouverture des deux services<sup>1</sup>. Les enfants de la

crèche Les Oursons n'ont qu'à descendre un escalier intérieur pour y participer.

Toutefois, la proximité ne fait pas tout et l'autre crèche de la communauté de communes, basée à Auvillers-les-Forges (à 5 km), bénéficie également de l'animation une fois par mois, en matinée. Dans ce cas, c'est la météo qui en détermine les modalités : l'hiver, la bibliothécaire se rend à la crèche avec les livres tandis qu'aux beaux jours, un minibus emmène les enfants à la médiathèque.

La séance, qui dure 45 minutes environ, démarre par des lectures collectives puis individuelles, selon le temps disponible et la patience des enfants, et se poursuit avec la découverte des livres par les enfants. Lorsque les crèches viennent à la médiathèque, les enfants et les auxiliaires de puériculture empruntent jusqu'à 50 documents pour trois mois à l'issue de la séance. À l'inverse, lors de ses déplacements, la bibliothécaire apporte une sélection de livres sur un thème choisi avec les auxiliaires de puériculture, ou libre. Depuis peu, les plus grands enfants peuvent emporter chez eux les livres empruntés par la crèche.

Les enfants des crèches ont une autre occasion de se rendre à la médiathèque entre deux séances, puisqu'ils peuvent participer à La Malle aux histoires (l'heure du conte) qui a lieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. Ils y côtoient les enfants venus avec leurs assistantes maternelles et des enfants plus grands, venus seuls ou avec leurs parents. La séance démarre par des lectures pour les tout-petits auxquelles assistent les plus grands (il s'agit de favoriser les échanges entre enfants d'âges différents). L'animation



se prolonge par un petit bricolage, comme la création d'un marque-page. En plus de ces deux animations, la médiathèque a également un projet de petite ludothèque, à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles gardent.

*Merci à Kathy Druart, responsable de la médiathèque, pour les informations fournies.*

Le site de la médiathèque : <http://signy.pergame.net/>

<sup>1</sup> Le bâtiment abrite par ailleurs une école de musique

## Le Centre départemental de documentation pédagogique, au service des enseignants et des parents

### Présentation d'un aspect méconnu de l'activité des Centres départementaux de documentation pédagogique, à travers l'exemple du CDDP de la Marne dont Interbibly partage désormais les locaux.

Entretien avec Sylvie Thomas, directrice du CDDP de la Marne et Françoise Oudin, responsable du service littérature jeunesse et artothèque

### Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les missions du CDDP, dans le domaine de la lecture ?

Les CDDP accompagnent les grandes missions et priorités de l'Éducation nationale et à ce titre, proposent des actions dans ce domaine en direction des enseignants, des parents d'élèves, des associations en relation avec l'éducation. Le CDDP participe ainsi à la réussite de tous les enfants.



Dans le domaine de la lecture, cette mission peut se décliner sous forme d'animations en littérature de jeunesse pour faire découvrir la richesse du patrimoine ainsi que la création littéraire contemporaine.

### Au CDDP, on ne trouve pas à proprement parler une bibliothèque, mais un espace de ressources en littérature jeunesse. Pouvez-vous nous le présenter ? Qu'y trouve-t-on ?

Comme dans toute bibliothèque jeunesse, il y a des romans, des contes, des documentaires, des albums et des BD. La plupart des titres sont disponibles en plusieurs exemplaires. Mais contrairement aux

bibliothèques « classiques » nous ne prêtons pas directement aux enfants, mais aux adultes : enseignants ou parents.

Le CDDP apporte un accompagnement pédagogique : des conseils sur le choix des livres, sur les liens que l'on peut établir entre eux et des ressources pédagogiques permettant l'exploitation et l'exploration éclairée des ouvrages de littérature jeunesse dans le respect des programmes de l'Éducation nationale.

### Bien qu'avant tout destiné aux enseignants, l'espace jeunesse du CDDP est accessible au grand public et aux structures d'accueil de la petite enfance. Qu'est-ce qui favorise cette ouverture ?

Cette ouverture est une des missions des CDDP : accompagner la communauté éducative, qui comprend les parents, les crèches et les autres structures spécialisées « petite enfance ». Toute la difficulté étant de nous faire connaître par ce public.

Notre situation géographique a favorisé le rapprochement avec les structures d'accueil de la petite enfance situées à proximité du CDDP : nous avons été sollicités par la crèche, la halte garderie et le relais des assistantes maternelles du quartier. Nous les accueillons le matin. Nous n'intervenons pas, nous mettons à disposition les livres que les enfants regardent ou que leur lisent les adultes qui les accompagnent.

Le site du CRDP et des CDDP de l'Académie : <http://www.crdp-reims.fr/>

## Les bébés lecteurs au Salon régional du livre pour la jeunesse

Chaque année au mois d'octobre, à Troyes

Par Amélie Plançon, directrice de l'association Lecture et loisirs, organisatrice du salon

**Le Salon régional du livre pour la jeunesse, deuxième en France après celui de Montreuil, est bien identifié par les professionnels et le grand public. On connaît peut-être moins la (vraie) place qui y est réservée au tout-petit et à ses parents.**

Fort d'une expérience de 25 ans, les organisateurs du salon du livre savent que les jeunes parents ont pour la plupart compris qu'il était bon de lire des livres à leurs tout-petits mais ils ne savent pas toujours quoi leur lire, quand, comment... Et puis ils se posent l'inévitable question : mais que comprennent-ils vraiment ?



Cliché Interbibly

Afin de les aider nous avons mis en place depuis quelques années sur le salon des ateliers réservés aux tout-petits et à leurs parents. Nous avons commencé par leur « prouver » que les petits comprennent beaucoup plus de choses que l'on pourrait l'imaginer. Pour que les parents se rendent compte seuls des capacités de leurs enfants, nous leur avons proposé des ateliers d'éveil corporel, d'arts plastiques, de comptines et chansonnettes... Ces ateliers permettent aussi aux parents de découvrir le bonheur de partager des moments, si précieux, de complicité avec leurs petits.

Nous proposons aussi des ateliers sur les lectures du coucher, pour répondre à la multitude de questions que se posent les parents : à partir de quel âge, peut-on lire en famille ou seulement à deux, est-ce vraiment bénéfique pour mon enfant si je ne suis pas un bon

lecteur, combien de temps doit durer la lecture, comment être sûr que les lectures lui plaisent, est-ce grave si mon enfant me réclame toujours le même livre, où s'installer, doit-on laisser l'enfant toucher le livre au risque de l'abîmer, la lecture peut-elle être proposée par le grand frère, doit-on lire à nos petits que des livres pour enfants, etc.



Par ailleurs, nous avons créé une salle spéciale « bébés lecteurs » où nous présentons une belle sélection de livres adaptés aux tout-petits, au sein d'un grand espace pour que parents et petits lisent ensemble.

Le site de l'association Lecture et loisirs : <http://www.lecture-loisirs.com/>

Pour consulter le bilan de l'édition 2010 de la manifestation : <http://www.lecture-loisirs.com/spip.php?article257>

## Le Mois des tout-petits dans les bibliothèques de l'agglomération troyenne

Chaque année au mois d'avril

Cette manifestation met à l'honneur les partenariats vivaces existant entre les bibliothèques de l'agglomération et les structures d'accueil de la petite enfance. Son programme dénote l'ambition des bibliothèques de sortir de l'image du « temple du livre » et d'être reconnue comme un espace de ressources pour la famille.

Entretien avec Patricia Rémy, responsable de la lecture publique et de l'action culturelle à la Médiathèque du

### Comment est né ce rendez-vous annuel, qui rassemble de nombreux partenaires ?

Cette manifestation est issue de la diversité des propositions faites par les secteurs jeunesse des bibliothèques de l'agglomération : lectures, comptines et ateliers se déclinent tout au long de l'année en direction des tout-petits et de leur famille, mais aussi en direction des crèches, des assistantes maternelles et des PMI. Il s'agissait donc, dans un premier temps, de valoriser et de fédérer ces pratiques dans le cadre d'un événement annuel qui leur donnerait une meilleure visibilité mais aussi d'enrichir le dialogue avec les parents de très jeunes enfants, et par voie de conséquence d'enrichir les propositions faites par les médiathèques en direction des tout-petits et de leur famille.



### Que se passe-t-il durant cette manifestation ?

Durant tout un mois, différentes animations se déroulent dans les bibliothèques de l'agglomération troyenne, mais aussi dans les crèches et PMI : des

spectacles, des ateliers, des contes, des jeux, des rencontres avec les parents et les professionnels de la petite enfance et une exposition temporaire. Chaque année, un thème est choisi. L'édition 2011 était dédiée au repas des petits et s'intitulait « Manger ! »

**Le programme s'adresse tout autant aux enfants qu'aux parents et aux éducateurs, notamment par le biais de rencontres avec des spécialistes et des artistes. Cette année, une conférence intitulée « Nourrir son enfant » a été programmée à la médiathèque du Grand Troyes. N'est-il pas inhabituel d'organiser ce type d'évènement dans une bibliothèque ? Comment cela se justifie-t-il à vos yeux ?**

Pour s'adresser au tout-petit, on s'adresse aussi à ses parents, ou à l'assistante maternelle qui le conduit à un spectacle... Solliciter un tout-petit, c'est solliciter tous ses sens par le biais du jeu, du son, de la couleur, de la voix, dans le cadre d'un partage avec l'adulte qui l'accompagne. Nous avons le souhait, au-delà d'une proposition artistique et ludique, de proposer des moments de rencontre, de réflexion aux adultes sur la littérature destinée aux tout-petits – pas si facile pour les parents de trouver le mode d'emploi de ces livres – mais aussi un moment de réflexion avec un professionnel susceptible de répondre aux petites ou grandes interrogations des parents, en matière de santé ou d'éducation...

Le Mois des tout-petits s'enrichit de notre dialogue avec les parents et les professionnels de la petite enfance, de notre propre observation du tout-petit, c'est une dynamique qui nous conduit d'année en année à affiner une manifestation dans ses deux dimensions, sociale et culturelle.

Ce type d'évènement dans une médiathèque permet de se rapprocher des usagers, de mieux les connaître.



Il permet aussi de transformer l'image de l'établissement : les rencontres et les ateliers en font un lieu ressource pour les parents. Enfin, c'est un moment tout à fait formateur pour les bibliothécaires, dans la confrontation avec les usagers et les intervenants : éditeurs, auteurs, artistes...

**Vous avez évoqué les spectacles et les rencontres professionnelles. Le troisième volet de la manifestation est l'exposition temporaire. Pouvez-vous nous en parler ?**



Dans le cadre du Mois des tout-petits, la médiathèque fait appel tous les ans à un plasticien en lui passant commande d'une installation destinée aux tout-petits. Il s'agit de favoriser la découverte en famille d'un univers artistique mais aussi du mode d'emploi d'une exposition dans un espace public... dès le plus jeune âge.

## **Grandes histoires pour petites oreilles dans les bibliothèques et médiathèques de Reims** **Chaque année aux mois de mai et juin**

**Cette manifestation met un coup de projecteur sur les activités qui se déroulent tout au long de l'année dans les bibliothèques rémoises.**

Tout au long de l'année, des séances de bébés lecteurs sont proposées pour les enfants et leurs parents dans les bibliothèques rémoises. Certaines sont réservées aux structures de la petite enfance (crèches, haltes garderies, foyer de l'enfance) et aux assistantes maternelles. Les accueils peuvent se présenter différemment d'un lieu à l'autre et associer lectures d'albums, comptines, éveil musical et projections de films ou de diapositives.

**Six éditions ont déjà eu lieu. Comment pensez-vous ou voudriez-vous faire évoluer cette manifestation ?**

Nous aimerions pouvoir étendre davantage la manifestation dans les quartiers inscrits dans la dynamique CUCS (contrat urbain de cohésion sociale). Nous effectuons un travail de fond tout au long de l'année dans les PMI, les crèches et auprès des assistantes maternelles, mais nous avons une marge de progression certaine auprès des familles venues d'autres pays. Promouvoir la lecture et plus largement les pratiques culturelles auprès de tous, parents et très jeunes enfants, est la ligne de force de cette manifestation.

Nous avons commencé, dans le cadre du mois des tout-petits et avec l'association « Musique en herbe » dirigée par Chantal Grosliéziat, un recueil de comptines auprès de parents d'origine étrangère, nous aimerions le poursuivre.

Le site de la médiathèque du Grand Troyes : <http://www.mediatheque.grand-troyes.fr/>

Pour consulter le programme de la dernière édition de la manifestation : <http://www.mediatheque.grand-troyes.fr/webmat/content/mois-des-tout-petits-2011-manger>



Pas de thème servant de fil conducteur, contrairement à Troyes : la programmation varie selon l'inspiration et les rencontres. Néanmoins, on retrouve ainsi chaque année des spectacles adaptés de la littérature jeunesse (comme *Petit Frère et Petite Sœur* de la compagnie Atipik, spectacle de marionnettes, en 2011), les « petits courts pour petits bouts », permettant l'éveil à l'image et des ateliers d'éveil musicaux. Une place de choix est offerte aux artistes locaux, mettant ainsi à l'honneur la vitalité de la création rémoise et régionale.

*Merci à Caroline Haimery, bibliothécaire chargée de la coordination de la manifestation, pour les informations fournies.*

Pour consulter le programme de la dernière édition de la manifestation :

[http://www.bm-](http://www.bm-reims.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=EXPLOITATION&EXTERNALID=WBCTDOC_536)

[reims.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=EXPLOITATION&EXTERNALID=WBCTDOC\\_536](http://www.bm-reims.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=EXPLOITATION&EXTERNALID=WBCTDOC_536)



## Les P'tits Baluchons : bibliothécaires, conteuses et couturières

**Il y a deux ans l'association Les P'tits Baluchons, basée en Haute-Marne, se signalait à Interbibly et éveillait notre curiosité. Nous avons découvert l'extraordinaire dynamisme de ces bibliothécaires passionnées de littérature jeunesse.**

Entretien avec Sandrine Bresolin, présidente de l'association Les P'tits Baluchons, bibliothécaire aux Silos, à Chaumont

### Quand et comment est née votre association ?

Nous étions 4 à travailler aux Silos, Nathalie Defranoux, Céline Ozanon, Marjorie Guys et moi-même. Nos chemins professionnels se sont séparés mais nous avons gardé l'envie de projets communs autour de la littérature jeunesse. Marjorie Guys est actuellement responsable de la bibliothèque de Rolampont en Haute-Marne et Nathalie Defranoux a rejoint l'équipe de la Médiathèque départementale de la Haute-Marne. Céline Ozanon et moi-même travaillons toujours aux Silos, en section jeunesse.

**Vous êtes bibliothécaire. Pourquoi ce besoin, ou cette nécessité, de sortir du cadre de la bibliothèque pour concevoir des animations ?**

Nous avons été confrontées à la nécessité d'utiliser des supports pour nos animations dans le cadre des



Quelques adhérents

visites de classes, des lectures à voix haute dans les crèches et lors des séances familiales à la médiathèque. Nous avons un tout petit budget pour l'achat de matériel d'animation et nous ne trouvons pas dans le commerce ce dont nous avons besoin.

Nous avons donc commencé à créer nous-mêmes nos supports en utilisant des matériaux de récupération. Cela sortait du cadre de nos missions aux Silos et prenait beaucoup de temps à finaliser. On se retrouvait donc à l'extérieur de la médiathèque, chez nous, hors temps de travail, pour créer nos mises en scène, tapis et marionnettes. « Nina » d'Antoon Krings fut notre première réalisation collective, il y a presque 10 ans. L'association n'était pas encore déclarée en préfecture mais elle existait déjà.

Lorsque nos supports ont intéressé d'autres bibliothécaires et des professeurs des écoles, l'idée de formaliser nos actions sous forme associative est née.

### **Pouvez-vous nous parler des différentes activités des P'tits Baluchons ?**

Nous souhaitons promouvoir la littérature jeunesse et mettre en place un réseau d'idées et de supports d'animation autour du livre et de la lecture. L'association compte aujourd'hui 26 adhérents venus d'horizons professionnels différents : des bibliothécaires, des professeurs des écoles, des conteurs, des libraires et des passionnés de littérature jeunesse.



Détail du tapis à histoire inspiré de l'album *L'oiseau, le singe et le serpent dans la jungle*, de K. Banks et T. Bogacki (Gallimard Jeunesse, 1999)

Nous nous réunissons sous forme d'ateliers pour créer les supports en tissu, bois ou encore papier, que nous vendons ou louons. Nous sollicitons l'accord des éditeurs pour toute exploitation des ouvrages dont nos

supports s'inspirent. Nous puisons également nos idées dans le répertoire traditionnel des chansons et des comptines. Notre objectif est également la réappropriation des histoires par les enfants qui sont invités à manipuler nos supports en fin de racontée. Ces accessoires doivent donc être solides et aisément manipulables. La fabrication de supports en tissu est donc l'idéal, notamment pour les plus jeunes. La présence d'un adulte reste cependant indispensable lors de la manipulation par les enfants. Les tapis, tabliers, marionnettes et autres accessoires ne sont pas des jouets.

Nous proposons également des animations lectures et des formations autour de la littérature jeunesse.

### **Vous animez également un site Internet et un blog ? Qu'y trouve-t-on ?**

Nous diffusons sur notre site nos réalisations et sur notre blog des coups de cœur dans les dernières parutions pour la jeunesse, des photos de nos réalisations et de nos interventions, des présentations d'auteurs et d'illustrateurs pour la jeunesse. Les rubriques vont évoluer au gré de nos envies et de nos coups de cœur.

Le site est plutôt une galerie de présentation de nos créations et des mises en réseau littéraire à construire avec nos supports. Le blog est plus dynamique. C'est une sorte de journal de bord de nos ateliers, de nos interventions et de nos coups de cœur.

### **Dans quel(s) cadre(s) intervenez-vous ? Qui sont vos partenaires ?**

Nous sommes soutenus par la Ville de Chaumont sous forme de subvention et par la mairie de Viéville qui nous prête des locaux.

La Médiathèque départementale de la Haute-Marne nous a commandé un tapis à histoires et deux tabliers à comptines. Nous animerons également avec elle le 26 septembre une journée de formation à la manipulation de ces supports pour les bibliothécaires du département.

Nous avons prêté en 2010 nos supports aux bibliothécaires du réseau haut-marnais. Nous avons également animé des lectures à la crèche de Nogent, au Festival des Lézarts humanitaire, à la Fête du

cochon. Nous avons tenu un stand au 8<sup>e</sup> Salon du livre de Chaumont. Enfin, nous avons proposé le 18 juin dernier un atelier de création de livres ribambelles lors du Festival de l'Enfance de l'art au Nouveau Relax à Chaumont.

Nous serons présents cette année à la Fête des écluses à Viéville le 28 août, au Festival des Lézarts humanitaire à Saint-Menge le 3 septembre, à la Fête du cochon à Viéville le 6 novembre, au 9<sup>e</sup> Salon du livre de Chaumont à partir du 11 novembre et aux festivités de Noël à Chaumont le 19 décembre.

**Vous évoquez votre présence au Salon du livre de Chaumont, sur un stand. Comment vous êtes-vous « raccrochés » à cet évènement ?**

Joël Moris, Délégué général du salon nous avait proposé d'y participer. Nous y avons en effet tenu un stand de présentation de nos activités et de nos créations. Nous faisons également écho à cette manifestation sur notre blog en présentant les auteurs et illustrateurs jeunesse invités, avec une petite interview de certains.

Cette année, nous souhaitons participer de façon plus active et avons proposé une animation « speed-booking » pour adultes et enfants. Le principe : quelques minutes et quelques mots pour se rencontrer et échanger des coups de cœur littéraires, retransmis

sur écran sous le chapiteau du salon et sur le blog des P'tits Baluchons.



**Intervenez-vous exclusivement en Haute-Marne ?**

Nos actions sont effectivement concentrées en Haute-Marne, mais nous souhaitons les élargir. Notre site et notre blog ont cette vocation. Nous souhaitons privilégier la formation des lecteurs à voix haute et le prêt de nos supports aux personnes intéressées qui œuvrent en dehors de notre département.

Le site des P'tits Baluchons :  
<http://lesptitsbaluchons.free.fr>

Le blog : <http://lesptitsbaluchons.blog.free.fr>

Facebook : [facebook.com/lesptits.baluchons](https://www.facebook.com/lesptits.baluchons)

## La fabrication collective d'un tapis thématique dans le réseau de la BDP de la Marne

Par Nathalie Leblanc, chargée des animations à la BDP de la Marne, membre de l'équipe de réalisation du tapis

**La BDP de la Marne contribue à la fabrication d'un tapis de lecture thématique pour jeunes enfants, un projet nommé « La maison de Léon ».**

Tout a commencé par un coup de cœur de bibliothécaires à l'issue d'un stage d'initiation au Raconte-tapis®. Séduites par le concept du tapis de lecture en tissu, Sylvie Deras (bibliothèque de Ville-en-Tardenois) qui a commencé sa carrière comme puéricultrice, Noëlle Adam (bénévole à Ville-en-Tardenois) et Francine Gousset (bibliothèque d'Auménancourt) ont eu l'envie de créer un tapis.

Comme elles envisageaient de le faire circuler dans le réseau des bibliothèques de la Marne, elles ont

proposé leur projet à la Bibliothèque départementale de prêt. Fallait-il créer un tapis mettant en scène une seule histoire à la manière des Raconte-tapis® ou plutôt s'orienter vers un tapis thématique qui exploiterait un ensemble de livres ? C'est le second choix qui a été retenu.

Pour donner vie à l'idée, il fallait fabriquer l'objet. Un appel à dons de chutes de tissus ou vêtements



inutilisés a été lancé. La BDP a pris en charge la mercerie. Ne manquant ni de matériaux ni de couturières, l'équipe avait néanmoins besoin de conseils. À la bibliothèque municipale de Trégueux, Christine Levachet, responsable du secteur jeunesse, avait créé des tapis de lecture thématiques utilisés dans le réseau de la BDP des Côtes-d'Armor. Elle a aimablement répondu à toutes les questions que l'équipe se posait, tant pour la conception du tapis que pour son animation.

Forte de ces précieux conseils, l'équipe a choisi le thème du quotidien à la maison. C'est en découvrant « La maison de Ninon », un tapis en volume proposé en animation à la médiathèque de Palais, que « La maison de Léon » est née. L'équipe savait que cet objet serait difficile à réaliser mais qu'il offrirait des perspectives de lecture à l'infini. Neuf espaces ont été imaginés : le salon, la cuisine, la salle de bain, la chambre des parents et celle des enfants, le jardin (jeux, lessive, verger) et le potager. Pour l'animer, un petit animal en peluche se promenant sur les divers espaces a été conçu. Il peut s'arrêter, par exemple, devant le four, et occasionne ainsi la lecture d'un livre sur le repas. Où encore s'installe dans le potager et donne l'opportunité de raconter des histoires de jardinage.

L'ouvrage est aujourd'hui en cours d'élaboration. Il a été commencé en juillet 2010 et a déjà nécessité près de 90 heures de travail. Quand il sera achevé, il sera présenté aux enfants de Ville-en-Tardenois, puis d'Auménancourt et continuera son voyage dans les autres bibliothèques du réseau de la BDP de la Marne. L'équipe a déjà d'autres projets en tête...



Noëlle Adam réalise les finitions de « la cuisine »



**Pour vous tenir informé de l'actualité de la lecture jeunesse dans la région, consultez notre section jeunesse sur l'agenda du site web d'Interbibly ([www.interbibly.fr](http://www.interbibly.fr)).**



## Le plan de conservation des fonds jeunesse de Champagne-Ardenne

**Mis en place en 2007, il est encore modeste et a besoin de s'élargir pour préserver un patrimoine riche et vivant... Rejoignez-nous !**

Dès 2001, partant du constat national d'une menace quant au devenir des ouvrages pour la jeunesse, du fait de l'absence de conservation concertée dans les bibliothèques publiques françaises, les professionnels de Champagne-Ardenne ont envisagé la mise en place d'un plan de conservation qui a démarré en 2007.

Sa coordination a été confiée à Interbibly, qui avait déjà l'expérience d'un premier plan, consacré aux périodiques. En outre, par sa participation à la commission lecture publique et patrimoine de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), Interbibly entretient un dialogue avec les organismes engagés dans une réflexion sur la conservation des documents pour la jeunesse et suit de près les expérimentations d'autres structures régionales pour le livre en la matière.

Le plan de conservation des fonds jeunesse repose sur la volonté des établissements et respecte leur liberté en matière de politique d'acquisition et d'élimination.

Leur participation peut se faire à deux niveaux :

- en se déclarant « pôle de conservation » sur un ou plusieurs thèmes choisis librement et pour lesquels l'établissement est prêt à recevoir en don des documents et à les conserver sans limitation de durée ;
- en se positionnant comme « établissement associé », ce qui l'engage à proposer aux « pôles de conservation » les livres qu'il souhaite retirer de ses collections et qui correspondent aux thèmes retenus dans le plan.

En ce sens, le plan est un outil d'aide au désherbage.

Quel que soit le niveau d'implication choisi, il est formalisé par la signature d'une convention avec Interbibly, afin de garantir la pérennité de la conservation des fonds pris en responsabilité.

Pour toute information ou si vous souhaitez rejoindre le plan, contactez Interbibly au 03 26 65 02 08 ou par mél [delphine.henry@interbibly.fr](mailto:delphine.henry@interbibly.fr)

Les thèmes du plan en 2011 :

- le Cirque
- Katy Couprie
- les Enregistrements sonores pour la jeunesse
- les Forains
- Le Goût
- Histoire et critique de la littérature pour la jeunesse
- Les livres animés
- la Magie
- la Musique
- la Première Guerre mondiale
- les Rois, reines, princes et princesses
- les Romans policiers
- les Saltimbanques
- le Théâtre jeune public
- les Publications des éditeurs ou diffuseurs haut-marnais et ouvrages à compte d'auteur d'écrivains haut-marnais, Médiathèque départementale de la Haute-Marne (pas de fiche pour l'instant)
- les Livres primés par le Salon jeunesse de Troyes.
- les Production des lauréats de la résidence de création auteur-illustrateur de littérature de jeunesse du Salon jeunesse de Troyes

Les établissements impliqués en 2011 :

- Centre national des arts du cirque (CNAC)
- Médiathèque départementale de la Haute-Marne (MDHM)
- Médiathèque d'Épernay
- Médiathèque de Saint-Dizier
- Bibliothèque Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne
- Médiathèque intercommunale de la Région de Suippes
- Bibliothèque municipale de Reims
- Médiathèque du Grand Troyes
- Médiathèque les Silos de Chaumont

Plus d'informations sur le site d'Interbibly : [www.interbibly.fr/](http://www.interbibly.fr/), rubrique « Plans de conservation »

# Bibliothécaire – libraire : deux métiers pour une action complémentaire autour du livre

Compte-rendu de la journée de rencontre organisée par Interbibly et le Centre de formation des commerciaux en librairie (CFCL) à la médiathèque de centre ville d'Épernay, le jeudi 14 avril 2011

Acteurs du livre présents sur un même territoire, les bibliothécaires et les libraires, souvent, se croisent sans vraiment se rencontrer. Ils partagent pourtant la même passion pour le livre et sa transmission et de nombreuses possibilités existent pour qu'ils travaillent ensemble dans un esprit d'échange et de complémentarité.

Réunis par Claudine Guéguen (responsable du Centre régional du livre), Interbibly et le CFCL ont souhaité organiser cette journée pour mieux se connaître et se reconnaître.

Voici le compte-rendu des différentes interventions de la journée.

## L'accompagnement des librairies et des bibliothèques par la Région

*Claudine Guéguen, responsable du Centre régional du livre (CRL)*

Libraires et bibliothécaires font le même métier : ils interviennent dans le champ du livre. Toutes les études prouvent que les librairies et les bibliothèques ne se font pas concurrence et qu'elles se confortent lorsqu'elles sont dans la même ville.

1. les points de convergence entre les métiers de libraire et de bibliothécaire :

- la loi Lang (1981) : elle a opéré un gros changement pour les libraires, puisque c'est l'éditeur qui désormais fixe le prix. Elle a aussi modifié le comportement du particulier : il venait déjà dans la librairie de conseil mais pouvait être tenté de rechercher l'exemplaire le moins cher dans d'autres librairies. On observe le même changement au sein des bibliothèques : grâce au prix unique, les affinités vont vers la librairie qui peut conseiller, faire découvrir ;

- la Sofia, société gérant les intérêts des auteurs de l'écrit, qui perçoit et répartit les droits et qui est administrée par des auteurs et des éditeurs. En 2004, obligation a été faite aux bibliothèques de déclarer les livres au prêt et aux librairies de déclarer les ventes.

La loi de 2003, qui a institué cette déclaration, a renforcé la protection sociale des auteurs. Elle a aussi plafonné la remise des librairies aux bibliothèques. Beaucoup de librairies se mettaient en danger par des remises énormes pour obtenir les marchés publics. La dangerosité était aussi liée aux paiements tardifs des bibliothèques. Aujourd'hui ces délais sont plus courts, quant aux délais de livraison, ils sont de 45 jours ;

- la procédure des marchés publics est entrée en vigueur en 2006. Le CRL lui a consacré une formation spécifique en mars 2010. La loi stipule qu'il s'agit de « simplifier les procédures d'achats, de services et de travaux » et de garantir « transparence, efficacité, simplicité ».

En fait, elle affaiblit beaucoup de librairies sur le terrain et complique des rapports plutôt amicaux entre les deux métiers sans que l'un ou l'autre en soit responsable. C'est le principe de la mise en concurrence. Tous les fournisseurs doivent avoir accès à la procédure publique.

On trouve un vademecum sur le site du CNL, pour les bibliothécaires. Les librairies ont accès aux offres sur [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) (annonces classées par département, service gratuit).

En réalité il est difficile, pour les librairies de proximité, de répondre aux appels d'offre. Elles les captent les marchés régionaux, mais c'est à peu près tout en Champagne-Ardenne. La procédure des marchés publics ne permet pas de tenir compte de la proximité des services (offices, animations, présence ou tenue de débats, présence lors de conférences).

2. Les aides de l'État et de la Région aux librairies et aux bibliothèques :

Quelques aides de l'État :

aides aux bibliothèques : aide à la constitution d'un premier fonds et aide à la constitution d'un fonds thématique ;

aide aux libraires : label LIR, prêt financier pour la

création, le développement ou la reprise de librairie, production de catalogues thématiques, création et développement de sites thématiques d'éditeurs et de libraires.

Aides de la Région en Champagne-Ardenne :

bibliothèques : aides à l'animation, pour un programme ambitieux et commun à plusieurs établissements ;

librairies : aide à la formation professionnelle (jusqu'à 50 % du coût de la formation), aide à l'informatisation (20 % de l'investissement), aide aux animations (il faut qu'un programme soit établi pour l'année, hors signatures) ;

aide à la chaîne du livre : soutien aux manifestations littéraires (Cormontreuil, Troyes), opérations menées par l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne (ORCCA) (« la Champagne-Ardenne au détour de ses livres » : promouvoir les éditeurs, les libraires et les auteurs de la région) ;

d'autres aides économiques sont gérées par le service économique de la région : transmission - reprise d'entreprise, aide SCOP.

Les libraires peuvent se regrouper au sein d'un GIE. Il y en a peu en Champagne-Ardenne. Le groupement le plus ancien est le GIE des libraires de Champagne, qui s'est créé pour le salon du livre de Troyes.

En mars 2011, des libraires ont créé ALICA, Association des libraires indépendants de Champagne-Ardenne, pour sauvegarder le réseau et défendre la loi sur le prix unique du livre. Pour adhérer, la librairie doit réaliser 60 % de son chiffre d'affaire en livres neufs et avoir une démarche de qualité (charte) et un rôle citoyen. Une dizaine de librairies ont adhéré à ALICA.

Il n'existe pas de définition de la librairie. Depuis 20 ans, les collectivités et l'État réservent leurs aides aux librairies indépendantes à l'exclusion des autres, y compris les lieux qui vendent des livres d'occasion ou

anciens. La librairie se définirait donc comme une entreprise dont la vente de livres neufs constitue la principale activité, ce qui n'empêche pas d'intégrer les librairies-papeteries et les maisons de la presse.

L'INSEE recense moins de 19 000 entreprises classées sous le code APE « commerce de détail de livres, journaux et papeterie ».

Les diffuseurs, quant à eux, définissent les librairies par niveau de clientèle :

- 1<sup>er</sup> niveau : ce sont les clients les plus importants en termes quantitatifs (chiffre d'affaire) ou qualitatifs (libraire apte à lancer des titres un peu difficiles). Ceux-ci reçoivent de fréquentes visites des représentants et des remises commerciales plus importantes. Appartenir à ce niveau permet aux libraires de maîtriser leurs approvisionnements (c'est l'office : la négociation avec chaque représentant, titre par titre, des quantités que l'on souhaite recevoir) ;

- 2<sup>e</sup> niveau : les points de vente de proximité, les supermarchés qui voient très peu de représentants voire plus du tout. L'office devient une grille peu précise qui permet au représentant de mettre ce qu'il veut ;

- 3<sup>e</sup> niveau : les très petits points de ventes, qui s'approvisionnent auprès de grossistes et ne choisissent pas leur stock.

Dans le discours, on note une volonté que la librairie indépendante perdure. Dans la réalité, rien de particulier n'est accordé à ces librairies.

Le portail « 1001 libraires » vient d'être créé à l'initiative de libraires indépendants. C'est une vitrine pour toutes les librairies, un outil qui permet au lecteur de savoir si physiquement le livre qu'on cherche se trouve dans sa librairie, et pour le libraire, c'est une plate-forme commune pour les expéditions. C'est plutôt un moyen de défense, de visibilité, pour être moins seuls, pour échanger, exister, prouver qu'on peut travailler ensemble.

## Qui sommes-nous ?

### Regards croisés sur la formation et le métier de libraire et de bibliothécaire

#### Table ronde

*Mélanie Casajus, bibliothécaire à Reims, responsable de la formation de l'Association des bibliothécaires de France (ABF)*

L'ABF, Association des bibliothécaires de France, est une association nationale constituée de groupes régionaux. Celui de la Champagne-Ardenne a été

fondé en 1972. Il y a d'abord eu en région 4 centres de formation, puis 2 à partir de 1998 (Troyes et Reims). Ces centres ont formé les bibliothécaires de la région,

dans un contexte de fort recrutement lié à la création des BMVR. Aujourd'hui il existe un unique centre à Reims, qui a formé plus de 300 agents depuis sa création.

La formation s'adresse aux agents d'exécution des bibliothèques territoriales, salariés ou bénévoles, des bibliothèques scolaires, d'entreprises et d'hôpitaux. Elle concerne des personnes en poste ayant besoin d'une formation de base (niveau C), dont certaines se retrouveront à la tête de bibliothèques rurales. Son contenu représente un éventail très large de la vie des bibliothèques car elle apprend à dialoguer avec un élu, un libraire, à gérer un budget, à suivre une construction d'établissement. Elle ne s'adresse pas à des personnes qui ont fait de longues études.

Les cours ont lieu le lundi, jour de fermeture dans les bibliothèques. Ils s'ajoutent à la semaine de travail. Les stagiaires suivent 200 heures de cours, de travaux pratiques, de visites et un stage pratique de 35 heures dans une autre bibliothèque. Après réussite à l'examen, l'élève reçoit le titre d'auxiliaire de bibliothèque.

Le centre de formation est basé à la médiathèque Falala. Une convention entre la Ville et l'ABF a été signée pour la mise à disposition de locaux et de personnel : Martine Sanahuja (aspects administratifs et financiers), et Mélanie Casajus, responsable pédagogique (plannings, cours, contenus, relation avec les élèves).

L'enseignement est dispensé en modules (il est possible de n'en suivre que quelques-uns s'il s'agit de se perfectionner dans un domaine, la VAE est également possible) :

- module 1 : gestion et organisation d'une bibliothèque;
- module 2 : accueil des publics et environnement professionnel, l'approche du doc, le décryptage, ce qu'il faut connaître dans un livre pour en parler ;
- module 3 : offre documentaire, constitution et gestion de collections ;
- module 4 : circuit du document, traitement bibliographique.

L'élève suit également un stage à la suite duquel il rédige un rapport.

La visite d'un salon et la participation à une journée professionnelle est également prévue.

L'examen est constitué de deux épreuves écrites (dont

le rapport de stage) et d'une épreuve orale (cas pratique).

Le financement de la formation est assuré par la collectivité, le CNFPT ou Pôle emploi, l'Agefiph ; parfois les élèves financent eux-mêmes. Généralement, les élèves sont déjà en poste, ce qui facilite le financement, ou ils font du bénévolat pour l'obtenir.

### **Caroline Guillemot, responsable pédagogique au Centre de formation des commerciaux en librairie (CFCL)**

Le Centre de formation des commerciaux en librairie existe depuis 22 ans. Pendant 20 ans, il a été situé à Épernay, avant de déménager à Reims. La promotion comprend 14 stagiaires suivant l'option « livre » et 5 stagiaires suivant l'option « musique ». Le tronc commun d'enseignement comprend des cours de gestion, merchandising, management, connaissance de tous les secteurs de l'édition. La formation se déroule sur 8 mois, 35 heures par semaine et comprend deux périodes en entreprise.

La prochaine session sera prolongée de presque un mois, avec trois périodes en entreprise. La formation recrute à niveau bac + 1, avec une ouverture maximale. Les stages ont lieu dans tout type de structure.

Le diplôme s'acquiert par un contrôle continu : la plus grosse part de la note est attribuée à un rapport de mission rédigé pendant l'immersion en entreprise. Les intervenants sont tous des professionnels (pas d'enseignants). La relation avec la bibliothèque peut être vécue pendant le stage. Les stagiaires veillent en permanence l'actualité culturelle.

60 % des stagiaires trouvent un emploi entre 6 mois et 1 an après la formation. La mobilité est nécessaire. Les offres d'emploi sont diffusées dans le réseau qui s'est constitué au fil des années. Le CFCL reste en contact avec les stagiaires après la formation.

Le financement de la formation peut être privé, des aides sont accordées par la Région, par Pôle emploi, par le Fongecif.

Le CFCL est l'unique établissement en France qui dispense une formation courte avec mise en situation et reconnaissance du diplôme.



## **Marie-Cécile Bailloud, bibliothécaire à Épernay**

Comme les libraires, les bibliothécaires ont des inquiétudes pour l'avenir. Il n'est pas facile de présenter ce travail, dont subsiste une image persistante malgré une évolution très importante du métier : femme, plutôt âgée et austère... C'est un métier à multiples facettes qui souffre d'un problème d'identité (nombreux sont ceux qui se demandent si c'est réellement un métier).

70 % de la population ne fréquente pas ou plus la bibliothèque, d'où une vision très passéiste.

C'est un métier de passion pour beaucoup, ce qui fédère est une vision commune de ce qu'est la mission, l'idéal démocratique de diffusion du savoir et de la culture, au service de tous ou plutôt de chacun, en tout cas des publics différenciés.

Le quotidien du bibliothécaire : constituer des collections (cohérentes, généralistes, répondant aux attentes de formation, d'information, de loisir, et pour des publics ayant des attentes et des besoins différents), cataloguer les documents, conseiller les lecteurs, désherber les livres (c'est-à-dire les faire sortir des collections). C'est un métier dans lequel on se forme beaucoup en autonomie et dans lequel on forme les usagers. Il faut assimiler les nouvelles technologies (exemple : Cristalzik). L'échange avec le

libraire se fait souvent sur le temps personnel.

Au-delà de ce quotidien, le bibliothécaire réfléchit à l'aménagement des établissements, organise des animations autour du livre, gère la bibliothèque à distance, recherche de nouveaux publics.

Aimer lire est indispensable mais ce n'est pas tout. Il faut avant tout aimer le contact avec le public.

## **François Larcelet, responsable de la librairie L'Attente, l'oubli à Saint-Dizier**

Il ne répond pas à « qui sommes-nous ? » mais à « qui suis-je ? » et ne veut pas insister sur le dépérissement du métier. Il a choisi ce métier par volonté de garder sa liberté dans sa vie professionnelle.

Aujourd'hui, se lancer seul devient de plus en plus compliqué. Choisir un tel métier aujourd'hui, c'est écouter la voix du cœur. Il y a un choix de société derrière celui de devenir libraire.

Dans son travail, il a toujours cherché un équilibre entre la nécessité d'attirer un lectorat potentiel avec des livres à grand tirage, médiatisés et la conservation d'un fonds. Le libraire a la responsabilité de faire passer le lecteur à un autre livre. Sa librairie propose un fonds de poésie dont il est très fier.

## **Comment collaborer ensemble ? Deux exemples en Champagne-Ardenne**

### **Le partenariat bibliothèque/librairie à Épernay**

*Éléonore Debar, responsable de la médiathèque d'Épernay et Ernest Centofanti, responsable de la librairie L'Apostrophe d'Épernay, avec la participation de Claude Maréchal, Adjoint chargé des Affaires Culturelles, ville d'Épernay*

Éléonore Debar et Ernest Centofanti témoignent de la facilité avec laquelle ils collaborent et expliquent que des choses très simples peuvent être faites ensemble, comme la mise à disposition, dans son établissement, des supports de communication de l'autre.

Les ventes à l'issue des rencontres d'auteurs en bibliothèque sont plus difficiles à organiser mais importantes, car ce qui se passe au moment de la rencontre est très fort et pour le public, la dédicace fournit l'occasion d'un échange personnel avec

l'auteur. Des ventes de livres à la bibliothèque peuvent également être organisées lors d'expositions.

M. Centofanti explique que l'objectif n'est pas tant la vente (dont le résultat peut être extrêmement modeste) que le service au public, l'envie que ce qu'on offre au lecteur soit complet : de la présentation du livre jusqu'à la possibilité de l'acquérir.

À l'occasion du festival d'Interbibly « Écrivains d'Afrique » en 2009, Éléonore Debar a proposé à Ernest Centofanti, libraire expérimenté, d'animer la

rencontre. En tant que bibliothécaire, elle-même ne se sentait pas en capacité de le faire et a été très heureuse que son libraire accepte. M. Centofanti a été rémunéré pour cette prestation qui a nécessité beaucoup de préparation. Pour le libraire, l'intérêt est d'avoir passé un moment tout à fait différent et permis à sa clientèle de voir leur libraire dans un exercice qui les a surpris.

La bibliothèque et la librairie collaborent également lors de la manifestation sparnacienne annuelle « Habits de saveur » : le Rotary Club organise à cette occasion un Salon du Livre et des saveurs : la bibliothèque met à disposition les lieux, le Rotary Club apporte les bénévoles pour la vente des livres et le libraire prend en charge la logistique des livres (commandes, réceptions des ouvrages, mise à disposition pour le Rotary, mise à disposition de caisses pour la vente, retours auprès des éditeurs). Lui seul est en capacité de gérer la lourde logistique associée à un salon. Sans le libraire, la manifestation ne pourrait exister.

Autre exemple de situation où librairie et bibliothèque se retrouvent : chacun dispose mensuellement d'une rubrique « Conseil de lecture » dans le journal de la Ville. Ce travail n'est pas fait en commun mais cet aspect « conseil » montre la proximité des deux métiers.

Pour Ernest Centofanti le libraire a une responsabilité : il doit donner une place au livre sur le territoire.

Il n'y a pas d'antagonisme entre les deux métiers, bien au contraire : l'action commune bénéficie à l'un et à l'autre et elle favorise le développement de la lecture.

Monsieur Maréchal rend hommage à l'action de M. Centofanti à Épernay et témoigne de l'impact considérable de son installation sur Épernay : la librairie a été transformée à un rythme rapide, l'offre s'est diversifiée et enrichie de thématiques mensuelles, la capacité de conseil est forte. Sa proximité géographique à la bibliothèque est une valeur ajoutée. La présence du libraire à tous les événements culturels constitue un acte citoyen majeur.

M. Centofanti précise qu'il est le fournisseur de la bibliothèque dans le cadre du marché public, mais que si cela n'était pas le cas, il aurait les mêmes activités à ses côtés.

Il explique encore que le partenariat développé avec la

bibliothèque ne répond pas à une commande institutionnelle : chacun garde sa totale liberté. Un partenariat dynamique est un partenariat voulu.

S'il peut être présent à tous les événements culturels, c'est grâce au fait qu'il dirige une librairie importante avec des équipes suffisamment autonomes. Il passe le plus de temps possible sur la formation des vendeurs pour cela. Mais la librairie reste sur des logiques artisanales : les salariés s'organisent pour récupérer les heures supplémentaires.

M. Centofanti est ensuite interrogé par le public sur sa gestion de la librairie ; il livre quelques « clés » :

- le label LIR (Librairie indépendante de référence) permet d'être exempté de la taxe professionnelle. Sur le fond, les libraires ne souhaitent pas être aidés... mais tout allègement des charges est le bienvenu ;
- sous 35 % de marge sur la vente, il est très difficile d'équilibrer les comptes de la librairie ;
- il faut bien des qualités pour être libraire : être gestionnaire, cultivé... Tandis que la rémunération n'est pas attractive et que c'est un métier où les immobilisations sont fortes : loyers, mobilier, stock. Si on doit recourir à un emprunt, c'est quasiment impossible ;
- il faut que le chiffre d'affaire soit 3 fois supérieur au stock ;
- les tables thématiques font la richesse et la vie de la librairie ;
- il faut connaître aussi les livres qu'on n'a pas en stock.

### **La collaboration entre le salon de littérature de jeunesse de Cormontreuil et le libraire Corinne Mayens, responsable de la médiathèque de Cormontreuil**

Ce salon a lieu chaque année en mars, il existe depuis 12 ans et la médiathèque y est associée depuis 10 ans. Il est géré par l'association Lire et Délires composée de bibliothécaires, de documentalistes de collège et d'enseignants. En 2011, 80 classes ont travaillé sur les auteurs et les livres choisis.

Le libraire est fidèle depuis de nombreuses années, il travaillait avec le salon avant même d'obtenir le marché avec la ville. Le partenariat avec lui est multiple :

il se joint au groupe autant que son responsable de magasin le lui permet, il partage ses références ;

- il facilite les échanges avec les directeurs de collection et les auteurs ;
- il commande un exemplaire de chaque titre lorsque la liste est arrêtée ;
- il organise un dépôt de livres pendant la durée du salon ;
- il donne aussi une petite subvention à l'association et en échange bénéficie d'une situation très favorable sur le salon.

La confiance est mutuelle, même si c'est difficile quand le libraire ne vend qu'une poignée de livres. Cependant, sa participation au salon crée des liens avec des enseignants qui travaillent ensuite avec lui pour acquérir les livres.

### Questions/Réponses

À l'ouverture de la journée, un papier vierge a été distribué à chaque participant, libraire ou bibliothécaire, avec la consigne de rédiger une question à l'autre métier. En deuxième partie d'après-midi, chaque question est lue et un volontaire se charge de répondre.

*Où en est le livre numérique, est-ce un danger pour un libraire ?*

Quelle que soit sa forme, le livre sera toujours là, on aura toujours besoin d'un libraire pour le conseiller. De plus le numérique ne va pas remplacer totalement le livre papier. On devra s'adapter, même si on n'en a pas forcément envie. On ne peut pas se fermer, on est obligé de s'y intéresser.

Si nous croyons que notre métier est articulé autour du conseil, le cœur de métier restera le même. De plus, ce support prendra moins de place !

La question est plutôt celle du prix du livre numérique. S'il est vendu moitié moins cher que le prix de la formule papier, il y aura un danger car le libraire ne sera jamais au cœur de la vente de ce support.

*Qu'en pense le bibliothécaire ?*

On ne maîtrise pas l'avenir, mais il semble que le livre numérique soit conçu comme un support complémentaire : c'est le texte qui compte. Le cœur de métier est la sélection, le conseil. Mais ce n'est pas ce que pensent tous les bibliothécaires, il y a beaucoup de réticences, dues parfois au manque d'information. Il y a une différence générationnelle dans l'appréhension

de ce support. Pour le bibliothécaire, le problème réside dans le coût de l'équipement nécessaire pour lire ces livres, mais aussi dans la formation à son utilisation.

Aujourd'hui, il existe déjà quelques offres en bibliothèque : soit le lecteur + le texte, soit juste le texte, avec un système de prêt chronodégradable. D'autres bibliothèques ont une position attentiste. Mais aujourd'hui on constate que le public des bibliothèques n'est pas demandeur.

Il faut rappeler qu'au cours de l'histoire, jamais une technique n'a disparu quand une autre est apparue.

*Combien gagne un libraire qui se débrouille bien ?*

Le niveau est assez faible. La grille de classification en librairie est très récente. Un vendeur gagne entre le SMIC et 2 000 euros. Le responsable d'une librairie gagne entre 2 000 et 3 000 euros.

*Les librairies spécialisées arrivent-elles à vivre dans les villes de province ?*

Non. Dans les très grandes villes, c'est possible si on se spécialise dans une langue par exemple (et en permettant la vente par correspondance). L'espace jeunesse doit être suffisamment développé. La participation au réseau Sorcière est un plus.

*Que dire à quelqu'un qui souhaite ouvrir une librairie, qui est motivé mais sans fortune ?*

La petite librairie de quartier à Paris a vécu car le niveau général des prix et des loyers s'est considérablement élevé. M. Centofanti est intimement convaincu que le meilleur modèle d'implantation est la librairie indépendante dans les petites villes. Il est possible d'être leader dans ces villes et de pérenniser ces librairies. Les loyers sont moindres, les surfaces moyennes disponibles plus grandes.

*Les espaces culturels sont-ils des concurrents ?*

Oui.

*Vaut-il mieux créer une librairie ou reprendre une affaire ?*

M. Centofanti a racheté des lieux qui dysfonctionnaient totalement. C'est plus facile car les gens connaissent le lieu.



*Comment faire vivre un fonds de disques en bibliothèque ?*

En organisant des blind tests, en partenariat avec le disquaire local. La médiathèque d'Épernay fait des tables de mise en valeur des groupes locaux, entretient des partenariats avec les salles de spectacle locales.

*Quelle est la vision que le libraire a du bibliothécaire ?*

Une personne derrière un bureau qui dit « chut » ! On n'ose pas trop aller vers le bibliothécaire.

La banque d'accueil fait peur.

*Pour un bibliothécaire, quelle est la définition d'un bon libraire ?*

Il faut qu'il sache le conseiller, être efficace dans les commandes, participer à la dynamique locale, être un interlocuteur compréhensif.

*Quel est le budget accordé en bibliothèque pour les commandes ?*

C'est très variable selon les collectivités. L'État conseille deux euros par habitant.

*Quelle différence entre le client (de la librairie) et l'utilisateur (de la bibliothèque) ?*

La nuance est mince...

*Les animations sont-elles importantes pour les bibliothèques ?*

Oui, ne serait-ce que pour garder le public. On constate souvent que ce sont les mêmes qui empruntent des documents et qui viennent aux animations, des gens déjà proches du livre. Il est difficile d'attirer de nouvelles personnes. Il faudrait aller vers les centres sociaux, les associations, cela est plus facile dans les bibliothèques de quartier.

Les animations rendent les bibliothèques visibles.

*Quelle est la part du conseil dans le métier de bibliothécaire et si elle est maigre, est-ce que cela ne vous manque pas ?*

Le conseil est un des aspects importants du travail de bibliothécaire mais le temps manque à cause des tâches administratives. Mais cela revient. C'est essentiel dans les quartiers et facilité par les nouvelles architectures déssectorisées des bibliothèques.

**Directrice de la publication : Valérie Wattier. Conception et réalisation : Guillaume Ludwig. Rédaction : Delphine Henry. Relecture : Valérie Wattier.**

**Dépôt légal : novembre 2011 - ISSN 0768-5742**

**La Lettre d'Interbibly est réalisée avec le soutien de la DRAC et de la région Champagne-Ardenne.**